



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 26897

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'éventuelle suppression des sous-préfectures. En effet, lors d'une visite à la préfecture de Chartres en juillet 2012, il a déclaré : « il ne faut jamais exclure de réformes. Cela peut passer par la fermeture d'équipements ». Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui indiquer les mesures envisagées par le Gouvernement à l'égard des sous-préfectures et plus particulièrement de son personnel.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26897

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5237

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)